

PROGRAMME DE FORMATION

Approche du handicap physique et de la dépendance

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant en institution ou à domicile dans le champ du handicap ou de la dépendance.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir la notion de handicap physique et distinguer handicap de naissance et handicap acquis ainsi que état et maladie évolutive.

Adopter une posture professionnelle adaptée auprès d'une personne en situation de handicap.

Programme

Approche historique et sociale du handicap : handicap/validité, une différence porteuse ?

Naître handicapé ou le devenir : une différence ?

Le handicapé inné : de la naissance à l'annonce traumatique et ses conséquences familiales et psychopathologiques pour le sujet handicapé.

Le handicap acquis : accident ou maladie évolutive, un deuil à faire.

Conséquences neurologiques et psychologiques en fonction de l'accident.

Qu'est ce qu'une maladie évolutive (myopathie, SEP, post AVC, maladie de Huntington) ?

Le vécu somatique de la personne en situation de handicap (hémiplégie, tétraplégie, locked syndrom) et ses conséquences sur la prise en charge.

Travailler comme soignant auprès de la personne en situation de handicap :

- Un choix de carrière.
- De l'utilité des mécanismes de défense.

Méthodes et supports

" Apports théoriques et cliniques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.